

Mot du maire



Taisnières Info

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Presque trois mois après le déconfinement, la pandémie qui nous a touché est encore bien présente et reprend, semble-t-il, de l'activité tant dans le monde qu'en France. C'est de nouveau une épidémie qui progresse, ou s'arrêtera-t-elle !! Cette pandémie est probablement un échec de l'imagination de l'humanité, d'autres pandémies n'ont pas réussi à nous faire ouvrir les yeux, celle-là le fera-t-elle ?

Pendant les vacances estivales et dans un contexte où certains peuvent baisser la garde dans les lieux plus familiers ou propices à la convivialité, il est impératif de rester vigilant : la période estivale ne doit pas être synonyme d'un relâchement dans le respect des gestes barrières. C'est de l'engagement et la responsabilité de chacun d'entre nous que dépend la santé de tous.

Néanmoins, les mouvements migratoires pour les vacances tissent, comme chaque année, une toile d'araignée sur notre beau pays et ne sont pas favorables au ralentissement de la propagation du virus, bien au contraire, les chiffres en témoignent. Nous nous devons de mettre en place les conditions sanitaires suffisantes pour garantir la sécurité publique, c'est un devoir de précautions.

Organiser des manifestations quelles qu'elles soient nous paraît plus que

délicat. Il est bien souvent impossible de respecter les gestes simples (distanciation sociale, port du masque, ...) pour préserver votre santé et celle de votre entourage dans le cadre de l'épidémie de Covid-19.

C'est pourquoi le Conseil Municipal et moi-même avons décidé d'annuler les manifestations à venir, sont concernées la ducasse du week-end des 29 et 30 août et le repas des aînés du 13 septembre.

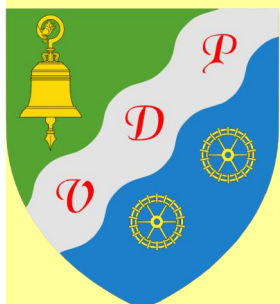
C'est une décision difficile et douloureuse que nous avons prise, bien en amont, compte tenu des engagements que nous devons prendre, financiers notamment. Elle a également été motivée par le fait qu'un certain nombre d'entre vous nous avait fait part de leurs inquiétudes à participer à de tels événements (organisateurs : notamment notre Harmonie Municipale, participants actifs, aînés, etc...).

Le maire

Dernière minute : Coupure Fibre - Un convoi agricole (remorque avec ballots de paille hors gabarit) ayant arraché l'arrivée principale de la fibre optique pour notre village, il nous faudra être patient afin de pouvoir récupérer notre internet et dans certains cas la téléphonie (milieu de cette semaine ou fin de semaine au plus tard). C'est une réparation lourde qui nécessite des personnels et des moyens adaptés.

Sommaire :

- *Le mot du Maire* *page 2*
- *Rallye Charlemagne* *page 2*
- *Travaux* *page 3*
- *Accueil de loisirs* *page 4*
- *Gymnastique sénior et nouveaux arrivants* *page 5*
- *Concours des maisons fleuries* *page 6*
- *Déchets sauvages* *page 7*
- *Intervention ENEDDIS* *page 8*
- *Informations diverses* *page 8*



Rallye Charlemagne - Essais privés

L'organisation du Rallye Charlemagne a, comme depuis quelques années, de nouveau retenu notre commune pour y faire quelques essais privés dans le cadre des préparations de milieu de saison sur de nouvelles voitures ou de nouveaux assemblages mécaniques (ex : boîtes de vitesse, amortisseurs, etc...). Ce sont essentiellement des voitures de Catégorie R5, division la plus élevée du groupe R, qui étaient présentes les mercredis 17 juin et 1^{er} juillet. Les essais se sont déroulés Rue des Pâtures, rue qui a été choisie compte tenu de son profil en distance et sa sinuosité, l'assistance technique étant quant à elle installée sur La Place. Diverses marques étaient représentées lors de ces essais : Ford, Peugeot, Skoda, Mitsubishi, Opel et la toute nouvelle Renault Clio (1300cm³ Turbo – 180cv – un peu plus de 50 000€ TTC, la prochaine version devrait développer 220cv). Ces essais sont parfaitement encadrés par un ensemble de commissaires situés le long du parcours, la route n'étant fermée que très temporairement



et uniquement pendant les phases d'essais chronométrés.

A noter la présence de Adrien Fourneaux, un futur grand des rallyes mondiaux.

Né le 3 mai 1995, il est originaire de la région de Lille, étudiant en 4^{ème} année de médecine, a participé à la sélection rallyes jeune 2016 organisée par la fédération française du sport automobile, étant arrivé premier dans la catégorie

« Néophyte » il a participé au championnat de France Junior en 2017 où il termine 3^{ème}. En 2018, la FFSA continue de le soutenir et après les 5 premiers rallyes et 5 victoires, il est sacré champion de France junior.

Pour ces débuts en championnat du monde des rallyes, Adrien termine à la 10^{ème} place du rallye Monte Carlo 2019 sur une Ford Fiesta R5.

Cette année, il devient pilote officiel Ford pour le championnat mondial WRC2, mais la crise de la covid 19 a bouleversé son programme et Ford lui a demandé de promouvoir la nouvelle Fiesta R5 dans le championnat européen ERC.

Adrien était donc présent aux essais de juin, à la demande de son ami et sponsor Valéry Macron pour l'aider à mettre au point sa Mitsubishi dans le cadre de la séance d'essais organisée par l'ASA 59. Il a également été ouvreur avec une Mitsubishi au dernier Charlemagne en 2019.



Travaux sur réseau eaux pluviales

Début de semaine 33 ont été réalisés les travaux de remplacement du drainage en entrée de Rue de Maroilles, côté droit de la chaussée. C'est une quarantaine de mètres de drains qui ont été démontés et remplacés par des buses de diamètre 315.

Les drains existants présentaient de graves défauts de structure avec localement des effondrements.

Nous avons profité de l'intervention pour renforcer le bas-côté avec une couverture béton, épaisseur environ 15cm, recouverte d'une émulsion gravillonnée, le tout pour permettre un dégagement facilité des véhicules larges, agricoles notamment.



Réparations de la toiture de l'église

Les interventions en toiture sur l'église nécessitent toujours la mise en œuvre de moyens importants notamment pour mettre en sécurité les personnels intervenants. Les dernières réparations en témoignent, il a fallu faire appel à une nacelle élévatrice pour réparer ou remplacer faîtières, solins et ardoises sur les différents pans de toiture. A noter que seuls les personnels habilités sont autorisés à la conduite de tels engins. Les accès du pourtour de Place ont été barrés lors de cette intervention. Ces travaux ont eu lieu le 29 mai pour un coût d'environ 3000€.



Accueil de loisirs Intercommunal

Taisnières en Thiérache a accueilli du 6 juillet au 31 juillet 2020 des enfants âgés de 4 à 12 ans.

L'Accueil de Loisirs Intercommunal a reçu 32 enfants encadrés par 5 animateurs et une directrice.



Des intervenants externes ont proposé des activités variées afin de pallier le fait que le protocole COVID-19 nous interdisait de faire des sorties et des rencontres inter-centres.

Les enfants ont été reçus à partir de 7h45 le matin et pouvaient rester jusqu'à 17h45 le soir.

Les locaux ont été désinfectés tous les jours par les agents de la mairie.

Les animateurs et la directrice ont assuré la sécurité sanitaire et hygiénique des enfants en plus de leur sécurité physique et morale.



Gymnastique senior dans le village

Vous pouvez pratiquer la gymnastique senior à Taisnières en Thiérache le mercredi après-midi de 14h00 à 15h00.

Les cours ont lieu dans la salle de motricité de l'école. La séance coûte est de 2€.

Ces cours reprendront le mercredi 7 septembre 2020 à 14h00.

Pour tout renseignement concernant le gymnastique senior vous pouvez contacter l'association AP2A à partir des éléments suivants :

- Venir le mercredi à 14h00 dans la salle de motricité de l'école
- Par téléphone au : 06 76 40 96 09
- Par mail : centrep2a@gmail.com



Nouveaux arrivants

Pour une installation réussie à Taisnières en Thiérache.

Vous venez d'emménager dans notre commune et nous vous souhaitons la bienvenue.

Tout changement de domicile suppose quelques formalités administratives afin de rester en règle avec la législation, de conserver vos droits, ou tout simplement pour faciliter certaines transactions.

Quelques renseignements élémentaires :

- Faire le changement d'adresse auprès de votre bureau de poste
- Avertir les administrations fiscales de votre ancien domicile, à savoir : le centre des impôts et le centre des impôts fonciers ou le bureau du cadastre la trésorerie
- Contacter vos organismes de protection sociale : centre de sécurité sociale, caisse d'allocations familiales et caisse de mutuelle
- Contacter l'établissement scolaire dans lequel est inscrit votre/vos enfant(s) : demander un certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée pour l'inscription dans le nouvel établissement
- Prévenir votre assureur de tout changement d'adresse, pour l'assurance automo-

bile et pour l'assurance de l'habitation

S'agissant de vos documents Administratifs :

- Vous faire inscrire sur la liste électorale (en Mairie)
- Votre carte grise doit être modifiée dans le délai d'un mois
- L'adresse de votre carte de séjour doit être modifiée (en Mairie)

S'agissant de votre domicile, contactez rapidement :

- Votre fournisseur d'électricité
- Votre concessionnaire de réseau téléphonique
- Le Service des Eaux (Noréade)

Le site internet du village ainsi que le bulletin municipal vous informent de toute l'actualité de la commune et dispensent des informations pratiques pour vous rendre la vie plus facile.



Concours de maisons fleuries

Par son calme, son fleurissement, Taisnières en Thiérache est un village agréable pour tout promeneur. Malgré les grosses chaleurs et la sécheresse, nous pouvons remarquer que cette année encore, beaucoup de maisons sont très joliment fleuries, ce qui contribue à l'embellissement de notre village. Nous vous remercions donc pour votre implication. Les personnes participant au concours cette année, se verront récompenser lors de la traditionnelle cérémonie des vœux.



Déchets sauvages

Un grand nombre de communes sont régulièrement victimes de dépôts sauvages de toute nature, notre commune n'échappe malheureusement pas à la règle. Pneus, déchets de tonte ou d'élagages, gravats, etc., sont régulièrement jetés sur notre territoire.

Quelques exemples ci-dessous.

Si de tels dépôts se reproduisent, des plaintes, comme par le passé, seront déposées en Gendarmerie de Landrecies.

Rappel : Les dépôts sauvages des déchets de toute nature et décharges brutes d'ordres ménagères sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune.

Les dépôts sauvages portent atteinte à la salubrité et à l'environnement alors qu'est mis à disposition des habitants un service régulier de



collecte et d'élimination des ordures ménagères et assimilées. De plus les habitants ont en outre accès aux déchetteries intercommunales – voir modalités d'accès, d'ouvertures, etc... sur le site officiel intercommunal <https://www.coeur-avesnois.fr>.

Une collecte des encombrants est prévue, la date vous sera communiquée ultérieurement.

Des informations plus détaillées vous parviendront ultérieurement.

Poubelles endommagées

Votre poubelle est endommagée, couvercle enlevé ou cassé, roues dégradées, poignées détériorées, etc....

Pour les faire réparer ou remplacer, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat de Mairie qui fera intervenir les Services de notre Communauté de Communes.

Lors de la collecte : Pensez à sortir vos bacs la veille au soir et mettez les poignets du bac du côté de la route afin de faciliter le ramassage. Rentrez vos bacs après la collecte, évitez ainsi qu'elles ne soient endommagées ou qu'elles présentent un danger sur la voie publique.



Enedis – hélicoptère

Le 30 juin dernier, vous avez certainement remarqué et/ou entendu un hélicoptère qui a très longuement survolé notre village et à très basse altitude. Non, il ne s'agit pas de la gendarmerie à la recherche de personnes douteuse ni du Trésor public pour vérifier les constructions illicites, il s'agissait d'ENEDIS qui faisait un vol de maintenance des réseaux câblés aériens. Suite à de nombreuses coupures importantes sur notre secteur, notamment sur les réseaux 10 et 20.000 volts, monsieur le Maire

avait demandé à ENEDIS une mise aux normes et une sécurisation des différents sections d'alimentations. Il a donc été réalisé cartographié et vérifié le secteur communal.

Cette intervention fait suite à de nombreuses demandes auprès d'ENEDIS afin de sécuriser notre réseau moyenne et basse tension. Les premières demandes datant d'avril 2017.



Informations utiles

Horaire d'accueil : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 11h30 et le Mercredi de 9h30 à 11h30 et de 14 h à 16 h.

Tél. : 03-27-59-40-60

Email : 'Mairie de Taisnières en Thierache'
<mairie@taisnieres-en-thierache.fr>

Numéros d'urgence :

SAMU : 15 ou 112 (portable)

Police secours : 17

Gendarmerie Landrecies : 0327 847 050

Pompiers : 18

Centre anti-poison : 0825 812 822

Pharmacie service de garde : 0825 742 030

